

DIALOGUE TERRITORIAL PHASE 2

REUNION DE RESTITUTION

LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2025, A NARBONNE, DE 14H A 16H30
COMPTE-RENDU DES ECHANGES

 Le diaporama présenté en séance est disponible sur le site Internet du projet : www.ligne-montpellier-perpignan.com, rubrique « médiathèque », « 2024-2025 Concertation continue » « Dialogue territorial phase 2 » « réunion de restitution »

 Les comptes-rendus et présentations des précédents ateliers sont également en ligne sur le site Internet du projet.

INTERVENANTS PRESENTS

SNCF Réseau

- **Stéphane Lubrano** : Directeur de la mission Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan,
- **Sébastien Mis** : Directeur adjoint de la mission Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan
- **Sylvie Martin** : Responsable du pôle foncier
- **Aurélié Wittersheim** : Chargée de mission Environnement phase 2
- **Anne-Lise Gibbe** : Responsable de la concertation

SNCF Gares et Connexions

- **Vincent Bouvier** : Directeur des Grands Projets du Sud-Ouest / des Gares Nouvelles pour la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan
- **Lucile Raymond** : Responsable Opérationnelle gares nouvelles

Bureaux d'études et Assistance à maîtrise d'ouvrage

- **Nicolas Guyot** : Responsable de la mission de conception
- **Laurent Diaz** : Ingénieur paysagiste
- **Hélène Legrand** : Architecte en charge des ouvrages
- **Estelle Brasseur-Brisset** : Animatrice
- **Hugo Martin** : Co-animateur
- **Bérénice Genevois** : Co-animatrice

111 PARTICIPANTS:

- **ANDRE Christine**, directrice adjoint du pôle Services à l'environnement et à la population au sein de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne
- **ARDITI Maryse**, administratrice au sein de l'association Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)
- **ARMAGAN Alexis**, représentant C3S1 Fitou
- **ARTIS Jean-Louis**, Président de l'association TGV Développement Languedoc-Roussillon
- **BARNIER François**, chargé de mission en aménagement rural au sein du Département des Pyrénées Orientales
- **BARTHES Jérôme**, représentant de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aude
- **BERNARD Michel**, membre du Conseil Administratif de l'association Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)
- **BERTHUEL-ARCIVAL Nathalie**, Présidente de l'association No Pasaran
- **BLANC Alain**, directeur Adjoint à la Direction des Mobilités au sein Perpignan Méditerranée Métropole
- **BONHOMME Mireille**, directrice du pôle Territoires, Aménagement, Environnement au sein de la Société d'Aménagement Foncier Occitanie
- **BOUARFA Abdelwahhab**, juriste en droit rural au sein de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Pyrénées-Orientales
- **BOULAIN Jackie**, premier Adjoint au Maire au sein de la mairie de Roquefort-des-Corbières
- **BRISSE Charles-Henri**, Président Délégué de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
- **BUIGUES Stéphane**, représentant du pôle Aménagement du territoire au sein de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne
- **CAILLABA Jean-Louis**, responsable commercial Languedoc-Roussillon au sein de Colas Rail Traction
- **CAPILLAIRE Nathalie**, directrice de la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Pyrénées-Orientales
- **CARILLO Marie**, animatrice syndicale au sein de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aude
- **CHAILLOU Manoëlle**, chargée de mission au sein de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- **CLEMENT Vanessa**, représentante de la DREAL Occitanie
- **CLUZEL Philippe**, directeur général adjoint au sein du SMMAR
- **CHABANOL Mickaël**, directeur ingénierie au sein de l'Office de Tourisme de la Côte du Midi
- **CHEVAUX Mathieu**, représentant de Nexstone
- **COLOMBIE Michel**, Président de l'Observatoire Régional des Transports Occitanie
- **CORMIER Valérie**, Directrice d'Eurosud Team
- **COSTA Cédric**, directeur adjoint et responsable du service foncier rural, agriculture, agroalimentaire au sein du pôle Territoires et Mobilités du Département des Pyrénées-Orientales

- **COSTE Claude**, chargé de mission au sein de Département de l'Hérault
- **DAVID Catherine**, représentante de la Fédération pour les Espaces Naturels et l'Environnement 66
- **DEGAEFF Jean-Pierre**, chargé de mission LNMP au sein du Département de l'Aude
- **DEMULSANT Marc**, directeur de projets lignes à grande vitesse au sein de la Préfecture de la Région Occitanie
- **DENAT Jérôme**, chef de centre au sein de Nexstone
- **D'ISSERNIO Sophie**, responsable du pôle Affaires Générales au sein de la Mairie de Villeneuve-lès-Béziers
- **DITCHI Hervé**, adjoint au chef du département Mobilité au sein de la DREAL Occitanie
- **DUCRETET Juliette**, chargée de projet GUARDEN au sein du Conservatoire Botanique National Méditerranéen
- **DUMESNIL Eva**, stagiaire au sein de France Nature Environnement
- **DUNOYER Corail**, apprentie au sein de la FDC 34
- **DUPUY Gaëlle**, responsable du service aménagement au sein de la Communauté de communes La Domitienne
- **ECKART Alexandre**, chargé de projet filière logistique au sein de la Préfecture des Pyrénées-Orientales
- **ESCAFIT Jean-Louis**, notamment représentant de la CFDT des Pays du Grand Biterrois
- **FABRE Alain**, Vice-Président en charge des mobilités et de l'intermodalité au sein de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne
- **FARELLE Catherine**, paysagiste-conceptrice au sein de la DREAL Occitanie
- **FERRADOU Marion**, assistante administrative au sein de la SLNMP
- **FERRY Gérard**, conseiller municipal au sein de la mairie de Roquefort-des-Corbières
- **FIGUERES Karine**, directrice adjointe au sein de la mairie du Soler
- **FORTUNE-SANS Kattalin**, responsable du pôle Biodiversité et Gestion de l'Espace au sein du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise
- **GEOFFROY Olivier**, responsable Développement Territorial au sein d'HEXAFRET SNCF
- **GILBERT Eric**, Vice-Président de Tenlog et directeur général de PSCCT
- **GILOT Fabien**, directeur du Groupe Ornithologique du Roussillon
- **GUILLELMET Jean-Marc**, directeur délégué en charge de l'appui au développement territorial et des programmes européens au sein de la CCI Occitanie
- **HASTARAN Elena**, cheffe du service Territoire au sein de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- **HERAIL Jean-Pierre**, adjoint au sein de la mairie de Coursan
- **HOUPERT Véronique**, déléguée territoriale au sein de la DDTM des Pyrénées-Orientales
- **JANSANA Jean-Marc**, Maire de Montredon-des-Corbières
- **JAXEL-TRUER Luc-André**, représentant de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable
- **JORDA Claude**, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- **LACHENAL Renaud**, conseiller aménagement au sein de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

- **LAFAGE Mathieu**, représentant d'un bureau d'études indépendant pour Eurosud Team
- **LAFARGUE Patrice**, directeur des Grands Projets Urbains au sein de la mairie de Perpignan
- **LANDIER Laurie**, chargée de mission au sein de la FDC 34
- **LAURET Stéphane**, directeur du syndicat mixte du Scot du Biterrois
- **LE GOFF Henri**, administrateur au sein de la Coordination régionale interassociative LNMP / TGV Sud Territoires Environnement
- **LECROCC Margaux**, représentante de la Chambre d'Agriculture de l'Aude
- **LEQUERTIER MARTIN Stéphanie**, directrice générale des services au sein de la mairie du Soler
- **MACAREZ Frédéric**, responsable d'opérations au sein du Département des Pyrénées-Orientales
- **MALHEAU Marie**, animatrice SAGE au sein du Syndicat mixte Rivage Salses-Leucate
- **MAILLET Marc**, Président de la Fédération pour les espaces naturels et l'environnement 66
- **MARI Stéphane**, responsable maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- **MARTINEZ Serge**, chargé d'études et d'animation foncière au sein de la Société d'Aménagement Foncier Occitanie
- **MATTEO Guy**, Président de l'Association Les Amis des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Languedoc-Roussillon
- **MAURAT Thierry**, Elu au sein de la Communauté de Communes La Domitienne
- **MOGENET Marion**, chargée d'aménagement foncier au sein du Département de l'Hérault
- **MONIE Jean-Marie**, Maire de Moussan
- **NANIN Emma**, technicienne au sein de l'Union des Associations Syndicales d'Hydrauliques de l'Est Audois
- **NAVEREAU Brise**, directeur d'études au sein d'Echelles et Territoires pour Eurosud Team
- **ORTI Stéphane**, Adjoint au Maire en charge de l'Urbaine au sein de la Mairie de Villeneuve-lès-Béziers
- **PERROT Christian**, Président de la FNAUT Occitanie
- **PESCAY Rémi**, chargé de mission Natura 2000 au sein du PNR Corbières-Fenouillèdes
- **PRADIER Francis**, trésorier de l'association Roquefort +
- **PODENCE Karine**, cheffe de la mission ingénierie territoriale et environnement au sein de la Préfecture de l'Aude
- **POPY Simon**, Président de la FNE OCMED
- **PUJOL Michel**, Adjoint au Maire au sein de la mairie de La Palme
- **RAIOHO Gabriel**, chargé de mission infrastructures ferroviaires à la Direction mobilités, infrastructures et développement au sein de la Région Occitanie
- **RAMBAUD Patrice**, chef de projet grands travaux au sein de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne
- **RAMONDOU Michel**, chargée du pilotage des grands projets au sein de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée
- **RICHARD Alexandre**, chargé de mission au sein de l'Union des Associations Syndicales d'Hydrauliques de l'Est Audois
- **RIMANI Meryl**, secrétaire général au sein de la SLNMP
- **RIO Jean-Louis**, Vice-Président en charge de l'Aménagement et des Transports au sein de la Communauté d'Agglomération Le Grand Narbonne

- **ROUSSEL Eric**, conseiller municipal au sein de la mairie de Nissan-lez-Enserune
- **SELO Fabien**, référent avis techniques au sein de l'Office National de la Biodiversité
- **SISO VASQUEZ Jean Maria**, consultant au sein de l'AFTP
- **TEXIER Bruno**, Maire de Portel-des-Corbières
- **THERON-CHET Marie-Christine**, conseillère départementale au sein du Conseil Départemental de l'Aude, Canton Corbières Méditerranée
- **THIBAUT Jean-Luc**, membre de l'association ECCLA
- **THIBOULT Jean-Claude**, Président de l'association Roquefort +
- **THOMPSON John**, membre du Conseil Scientifique du PNR de la Narbonnaise
- **TISSEYRE Georges**, conseiller délégué à l'urbanisme au sein de la mairie de Nissan-lez-Enserune
- **TRANI Stéphanie**, directrice mobilités au sein de la Communauté d'Agglomération le Grand Narbonne
- **VANROYRE Cyril**, directeur général de la CCI des Pyrénées-Orientales
- **VENOUX Nicolas**, chef du service Aménagement, Mer et Territoires au sein de la DDTM de l'Aude
- **VINCENDET Christian**, directeur du département Aménagement au sein de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée
- **VULCANO-GREUILLET Nelly**, cheffe de projet Canal du Midi et Inspectrice de sites au sein de la DREAL Occitanie

INTRODUCTION

RAPPEL DE LA DEMARCHE ENGAGEE

Estelle Brasseur Brisset, animatrice de la réunion, remercie les participants pour leur présence à cette réunion de restitution du dialogue territorial de la phase 2 du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

L'animatrice rappelle que le dialogue, engagé en novembre 2024, a d'abord permis d'identifier les principaux enjeux du territoire. Ces thématiques ont ensuite été approfondies en mars 2025 au sein de cinq groupes de travail dédiés :

- Fonctionnalités : Voyageurs / Mixité
- Fonctionnalités : Desserte et Gares Nouvelles
- Enjeux environnementaux
- Enjeux agricoles
- Enjeux paysagers et architecturaux

Cette réunion de restitution collective est la conclusion de cette démarche, pour présenter les différents enseignements des travaux menés, et ce en toute transparence.

L'animatrice rappelle également les objectifs du dialogue territorial :

- Faire un point d'avancement sur le projet, et sur les études et diagnostics en cours pour la phase 2 Béziers-Perpignan du projet LNMP.
- Répondre aux demandes de requestionnements de la part des partenaires co-financeurs, concernant la mixité et les gares nouvelles.
- Enrichir les enjeux territoriaux et les études techniques pour l'analyse multicritères des différents scénarios à l'étude.
- Préparer la concertation préalable de la phase 2 sous l'égide de la CNDP.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Le programme de la réunion de ce jour est présenté :

- Présentation très synthétique du projet et des différents scénarios de fonctionnalités à l'étude.
- Point d'actualité sur la concertation préalable à venir pour cette phase 2 du projet, et sur le rôle des garants de la CNDP.
- Restitution de chaque groupe thématique de mars 2025 : synthèses et enseignements.
- Préparation de la deuxième séquence de dialogue territorial à venir.

CARACTERISTIQUES DU PROJET ET SCENARIOS DE FONCTIONNALITES A L'ETUDE

Stéphane Lubrano, Directeur de la mission Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan, présente le calendrier du projet, la concertation à venir et les nouveaux questionnements qui seront soumis à la discussion.

Trois scénarios de mixité sont envisagés :

- Le projet de référence : ligne voyageurs entre Béziers et Rivesaltes, puis mixte pour le contournement de Perpignan.
- La variante mixte « tunnel dans les Corbières ».
- La variante mixte « Corbières littorales ».

Cinq scénarios de desserte sont également à l'étude :

- Projet de référence : deux gares nouvelles (Béziers Est et Narbonne Ouest).
- Variante : gare nouvelle à Narbonne Ouest, sans raccordement à Nissan.
- Variante : gare nouvelle à Narbonne Ouest, avec raccordement à Nissan.
- Variante : gare nouvelle à Nissan.
- Variante : aucune gare nouvelle.

POINT D'ACTUALITE SUR LA CONCERTATION

LA CONCERTATION PREALABLE DU PRINTEMPS 2026

Stéphane Lubrano indique que la concertation préalable réglementaire se tiendra **du 8 avril au 19 juin 2026** et non à l'automne 2025 comme initialement annoncé.

Ce décalage répond à trois objectifs principaux :

- Finaliser les études et intégrer les enseignements du dialogue territorial.
- Garantir la tenue de l'enquête publique en 2030, conformément au calendrier prévu.
- Permettre des échanges plus sereins, après les élections municipales, avec des équipes locales en mandat sur la durée.

Il détaille ensuite les modalités de participation et d'information de la concertation à venir, définies avec les garants de la CNDP : réunions publiques d'échanges, ateliers thématiques et focus, rencontres de proximité dans l'espace public, questionnaires, cahiers d'acteurs, dans les mairies, conférence de presse, site internet, points d'information dans les mairies avec des registres, documents d'information et de communication.

Enfin, Stéphane Lubrano revient sur le questionnaire adressé aux acteurs du dialogue territorial, visant à définir la deuxième séquence de cette démarche avec l'organisation de nouveaux groupes de travail avant la fin de l'année. Ce point sera approfondi à la fin de la réunion.

ROLE DES GARANTS DE LA CNDP

Pierre-Yves Guihéneuf et **Anne-Isabelle Pardineille**, garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), rappellent que leur rôle consiste à veiller au respect des droits du public en matière d'information et de participation. Ils soulignent les enjeux majeurs de la concertation préalable à venir, qui doit permettre des échanges constructifs, en toute transparence, sur l'ensemble des thématiques liées au projet : son opportunité, ses fonctionnalités en termes de mixité et de desserte, ses enjeux environnementaux, agricoles et paysagers, ses zones de passage, ses conditions de réalisation. Ils indiquent rester à disposition de tous pour recueillir les observations et questions des participants.

RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL DE MARS 2025

GROUPES DE TRAVAIL SUR LES FONCTIONNALITES : MIXITE/ VOYAGEURS - DESSERTE ET GARES NOUVELLES

Synthèses et enseignements des groupes de travail

L'équipe projet prend la parole pour présenter les synthèses des deux groupes de travail thématiques liés aux fonctionnalités :

- Mixité / Voyageurs
- Desserte et Gares Nouvelles

Pour chaque thématique, les intervenants reviennent sur les éléments retenus par les participants à partir des présentations de l'équipe projet en mars dernier, ainsi que sur les besoins d'approfondissement, les points de vigilance et les principaux enseignements issus des échanges.

Questions / Réponses avec les participants

Un représentant de la CFDT des Pays du Grand Biterrois s'interroge sur la prise en compte des attentes des futurs usagers, susceptibles d'arbitrer entre la route et le rail. Il a également estimé que la présentation actuelle des scénarios désavantageait l'option d'une gare nouvelle à Nissan, pourtant située à un point stratégique pour les agglomérations de Béziers et Narbonne.

SNCF Réseau précise que les éléments présentés ne correspondent pas à la position du maître d'ouvrage, mais constituent la synthèse des groupes de travail menés avec les acteurs en mars. Par ailleurs, les opérateurs ferroviaires sont associés à l'ensemble des études de trafic, fondées sur des modèles mathématiques et des entretiens qualitatifs.

Concernant la gare de Nissan, cinq scénarios de gares nouvelles seront présentés de manière équitable et objective lors de la concertation, avec leurs coûts, prévisions de trafic et autres éléments d'analyse.

Une représentante de l'association Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA), relevant qu'une majorité de participants semble favorable à la mixité dans les résultats présentés, demande si le projet présenté en concertation sera donc prioritairement un projet mixte, et non voyageurs comme prévu dans le projet de référence.

SNCF Réseau indique que la concertation à venir en 2026 pour cette phase 2 a précisément pour objet de requestionner les fonctionnalités du projet de référence avec la présentation de plusieurs variantes mixtes. Le maître d'ouvrage indique que l'objectif de l'étude de ces différents scénarios reste d'éclairer le choix du territoire sans orienter les débats.

Une représentante de la commune du Soler s'étonne du consensus évoqué autour de la mixité, rappelant que sa commune s'y est opposée en raison du contournement de Perpignan qui couperait la commune du Soler en deux. Elle questionne également la raison pour laquelle la mixité est envisagée sur le contournement de Perpignan mais pas entre Béziers et Narbonne. Elle regrette que ces remarques ne figurent pas dans les conclusions du dialogue territorial et rappelle que la Ville a demandé une étude spécifique sur le tracé, situé à une centaine de mètres d'écoles et d'habitations, estimant que cet enjeu doit apparaître clairement dans la concertation.

SNCF Réseau assure que ce point sera bien pris en compte. La « quasi-unanimité » évoquée concerne uniquement les groupes de travail menés avec le territoire en mars 2025. Le cas du Soler est d'ores-et-déjà identifié comme un point de vigilance et sera instruit pendant la concertation. Une fois le choix fonctionnel arrêté, une seconde phase de concertation portera sur les tracés, où les enjeux propres au Soler seront de nouveau étudiés. Un atelier spécifique sur le contournement de Perpignan est également prévu, au Soler, lors de la concertation préalable à venir.

Un participant demande s'il est possible de tirer un retour d'expérience des gares nouvelles déjà réalisées, notamment celle de Montpellier Sud de France.

SNCF Gares & Connexions indique que des retours d'expérience existent pour les 18 gares nouvelles construites en France.

L'objectif n'est pas de remplacer la gare de centre-ville, mais de comprendre comment le territoire se développe autour de la nouvelle infrastructure et dans quels délais il se l'approprie. Ces retours d'expérience devront par ailleurs être analysés à long terme, les projets urbains associés nécessitant souvent plusieurs années avant de se concrétiser.

Un participant s'interroge sur les échanges techniques avec les autorités espagnoles, notamment au sujet des contraintes liées au fret et à la différence d'écartement des rails.

SNCF Réseau répond que les normes sont harmonisées à l'échelle européenne et que la différence notable concerne le coefficient d'adhérence des rails.

Un représentant de TGV Sud Territoire observe qu'il est logique que les projets de territoire autour des gares nouvelles potentielles de Béziers et Narbonne soient plus avancés que celui de Nissan, le projet initial portant principalement sur ces deux villes.

SNCF Réseau confirme cette affirmation : le projet de gare nouvelle de Narbonne figure déjà dans le SCOT du Narbonnais, avec des insertions territoriales présentées, et un projet

de ZAC intégrant la gare de Béziers à bien été communiqué au Maître d'ouvrage par Béziers Méditerranée. L'hypothèse de Nissan fera l'objet d'un travail avec l'intercommunalité pour définir son intégration dans le schéma de développement local.

Un représentant de France Nature Environnement interroge la complémentarité entre les deux lignes et la pérennité de la ligne existante face à la montée du niveau de la mer. Il souhaite savoir si les résultats de l'étude en cours seront disponibles avant la concertation.

SNCF Réseau précise que les éléments nécessaires à la compréhension de cette problématique seront bien présentés lors de la concertation préalable à venir. Le projet en tiendra compte, et plusieurs études ont été relancées pour identifier les modalités de renforcement de la résilience de la ligne actuelle, essentielle au territoire. Différentes options sont envisagées en fonction de l'horizon temporel : adapter l'infrastructure actuelle pour la rendre plus résiliente aux phénomènes de submersion pour réduire les temps d'interruption à l'horizon 2050, modifier l'infrastructure en engageant des travaux plus lourds (plateforme, ouvrage d'art, etc.) à l'horizon 2070-2100. Ces modifications seront pensées avec les collectivités, en cohérence avec les schémas d'aménagement et de développement locaux (cas de la traversée des étangs de Bages ou du lido entre Sète et Marseillan).

GROUPES DE TRAVAIL SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, AGRICOLES, ARCHITECTURAUX & PAYSAGERS

Synthèses et enseignements des groupes de travail

L'équipe projet prend la parole pour présenter les synthèses des trois groupes de travail thématiques liés aux enjeux du territoire :

- Enjeux Environnementaux
- Enjeux Agricoles
- Enjeux Paysagers et Architecturaux

Pour chaque thématique, les intervenants reviennent sur les enjeux localisés identifiés par les participantes et participants pour trois secteurs spécifiques (Béziers-Narbonne, Narbonne-Salses, Salses-Toulouges) ainsi que sur les principaux enseignements issus des échanges.

Questions / Réponses avec les participants

Une représentante du Conservatoire botanique national méditerranéen indique qu'un travail de collaboration est en cours avec le Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise, dans le cadre d'un projet de recherche européen visant à intégrer les enjeux de biodiversité au projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Elle précise qu'une cartographie des services écosystémiques a été réalisée et est actuellement en cours de validation scientifique, et invite à ce que ce travail soit pris en compte. Elle ajoute que les listes d'espèces végétales protégées sont en cours d'extension et qu'une liste rouge des espèces sera publiée en mars 2026, constituant un nouveau cadre d'analyse non réglementaire mais important à considérer. Des études de terrain ont déjà été menées sur la flore, les habitats et la préservation des oliviers situés sur l'aire d'étude envisagée. Elle attire également l'attention sur la question des espèces exotiques envahissantes,

à anticiper dès la phase de travaux et dans les choix paysagers futurs, et souhaite identifier une personne contact pour le suivi de ces sujets.

SNCF Réseau salue la qualité des points soulevés et indique que les échanges avec le PNR sont déjà nombreux. Les études seront enrichies au fil de la disponibilité des données, et l'équipe projet reprendra contact à l'issue de la réunion pour approfondir ces échanges.

Une représentante du PNR de la Narbonnaise regrette que le parc n'ait pas été mentionné dans les présentations consacrées aux enjeux environnementaux. Elle rappelle que sa présence témoigne de la forte sensibilité écologique du territoire, et souligne que le tracé envisagé croise perpendiculairement la plupart des continuités écologiques du parc, ce qui aurait un impact majeur dans un contexte d'érosion de la biodiversité. Elle alerte également sur le risque de remise en cause du renouvellement du label du PNR en 2027, qui pourrait être compromis à l'horizon 2042 si ces continuités venaient à être détruites. Elle exprime son étonnement de ne pas voir le parc cité, malgré sa contribution importante en données et sa participation active à chaque étape du dialogue.

SNCF Réseau précise que le PNR de la Narbonnaise a bien été mentionné dans la partie dédiée au paysage. Le compte rendu des ateliers n'étant pas exhaustif, certaines références peuvent ne pas y apparaître. Le parc constitue bien un acteur clé de la réalisation du projet, et de cette seconde phase du dialogue territorial, et les échanges sont réguliers entre les équipes projet LNMP et les équipes du PNR. Ces échanges, sur l'ensemble de ces enjeux, se poursuivront bien évidemment dans la durée.

Une représentante de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) attire l'attention sur la prise en compte de l'Opération Grand Site actuellement en cours sur le Canal du Midi, qui concerne plusieurs sites classés et vise à mieux gérer les flux de visiteurs tout en contribuant à la décarbonation. Elle demande si des cartes plus lisibles seront mises à disposition pendant la concertation, soulignant que le Canal du Midi n'apparaît pas sur les supports actuels.

SNCF Réseau confirme qu'un travail est déjà engagé avec les gestionnaires du Canal du Midi. La co-visibilité de la future ligne avec le Grand Site fait l'objet d'études, et des solutions sont à l'étude pour en limiter l'impact visuel. Le sujet du paysage et des grands sites classés sera traité dans la concertation. À l'instar du partenariat mené avec le PNR, les analyses multicritères pourront être partagées afin de les construire conjointement.

Un représentant de l'association Les Amis des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Languedoc-Roussillon signale que si le GR et la Via Domitia ont été mentionnés, les chemins de Compostelle ne l'ont pas été.

SNCF Réseau assure que ces itinéraires sont bien pris en compte, au même titre que les autres itinéraires mentionnés.

Une représentante de la Confédération paysanne interroge ensuite sur le nombre d'hectares agricoles susceptibles d'être impactés par le projet.

SNCF Réseau indique que les chiffres précis ne sont disponibles que pour le projet de référence. Sur les 2 000 hectares que compte la zone d'étude de la phase 2, environ 900 hectares correspondent à des espaces agricoles.

Un représentant de la CFDT des Pays du Grand Biterrois propose que, sur un territoire à la fois catalan et occitan, la cartographie respecte la toponymie locale dans ces deux langues.

SNCF Réseau revient sur la question de la lisibilité des cartes, expliquant que le souci de partager un maximum d'informations a parfois pu nuire à la clarté. Ce point sera retravaillé pour le dossier de concertation, notamment en multipliant les cartes pour alléger le contenu de chacune.

Une représentante de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) rappelle que les sites classés et inscrits relèvent du patrimoine paysager et non architectural, et doivent donc figurer dans la bonne catégorie. Elle précise que si certaines protections architecturales concernent le Canal du Midi, le paysage du Canal s'entend à la fois comme le paysage vu depuis le Canal et comme les vues portées sur celui-ci.

SNCF Réseau indique que cette remarque sera bien prise en compte.

PRIORISATION ET DETERMINATION DES CRITERES DE LA GRILLE D'ANALYSE MULTICRITERES (AMC)

Résultats des contributions des participants à la grille d'analyse multicritères

Bérénice Genevois, co-animatrice présente les résultats qualitatifs et quantitatifs des contributions à la grille d'analyse multicritères. De manière générale :

- L'ensemble des critères proposés ont été priorisés par les participantes et participants, soit 57 critères avec 1610 gommettes positionnées.
- 32 critères supplémentaires ont été proposés.

Enseignements tirés des contributions des participants à la grille d'analyse multicritères

Nicolas Guyot, responsable de la mission de conception, indique que le dossier de concertation comprendra deux analyses multicritères : l'une consacrée à la mixité voyageurs/fret, l'autre au à la desserte et au choix des gares nouvelles. Ces analyses présenteront la pondération des critères, établie à partir des enseignements du dialogue territorial.

Une grande cohérence apparaît avec le travail mené en amont par l'équipe projet, même si certains critères diffèrent. Par exemple, le bilan carbone, peu ressorti lors des ateliers, sera néanmoins fortement pondéré par l'équipe projet. De même, le coût d'investissement, peu évoqué par les acteurs, sera davantage valorisé, car il représente un paramètre essentiel pour le maître d'ouvrage et les partenaires co-financeurs.

S'agissant des 32 critères proposés par les participants :

- 15 sont déjà intégrés.
- 2 sont en cours d'étude pour ajout à la grille à la suite du dialogue territorial.

Dialogue territorial phase 2 – Réunion de restitution – 23 septembre 2025

- 8 seront pris en compte lors d'une étape ultérieure.
- 7 sont jugés difficiles à intégrer ou ne relèvent pas de critères pertinents.

Questions / Réponses avec les participantes et participants

Un représentant de la Région Occitanie s'interroge sur le potentiel de report modal qu'une ligne mixte pourrait générer, notamment pour le fret, un critère jugé prioritaire par de nombreux acteurs. Il questionne la position du maître d'ouvrage sur ce sujet, soulignant que l'électrification des poids lourds est envisagée à l'horizon 2050, ce qui pourrait réduire l'urgence du transfert modal de la route vers le rail. Il demande également si des objectifs plus ambitieux sont prévus dans la stratégie nationale pour le fret ferroviaire.

SNCF Réseau rappelle que sont appliquées ici les orientations de l'État. La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) propose actuellement deux scénarios, dont l'un plus favorable au développement du fret et au report modal. Ces scénarios sont en cours de révision, et les études du projet s'appuieront sur la version actualisée fournie par l'État. Par ailleurs, il est envisagé de consulter directement les entreprises de fret pour affiner les prévisions de trafic. Les données recueillies montrent des perspectives plus volontaristes pour la période 2030-2045 en matière de développement du fret. Lors de la concertation, les résultats issus des modèles pourront être présentés et pondérés avec les contributions du territoire.

DEUXIEME SEQUENCE DU DIALOGUE TERRITORIAL

PRESENTATION DES ATELIERS PROPOSES

Estelle Brasseur Brisset introduit les résultats du questionnaire adressé aux acteurs en amont de la réunion. L'objectif de ce questionnaire était de définir les sujets qu'il serait nécessaire d'approfondir avant la concertation préalable à venir.

En tenant compte de ces résultats, il est alors proposé aux acteurs de participer à deux ateliers thématiques :

- Les enjeux liés à un tunnel : aspects géotechniques, karstiques et hydrogéologiques, impacts environnementaux, coûts, etc.
- Les conditions de réalisation d'une gare nouvelle : articulation avec le projet de territoire, coûts de construction et de fonctionnement, phasage de l'implantation en lien avec l'évolution du territoire, etc.

En effet, ces deux thèmes sont au cœur de la concertation à venir et nécessitent un travail pédagogique approfondi, compte tenu de leur dimension technique. L'objectif de ce dialogue territorial étant bien de donner toutes les clés de compréhension aux acteurs du territoire afin qu'ils puissent contribuer de manière éclairée et argumentée à la concertation préalable à venir sur la phase 2 Béziers-Perpignan du projet LNMP.

QUESTIONS / REPONSES AVEC LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Un représentant de la Fédération Nationale des Associations d'Usager des Transports (FNAUT) souhaite que l'atelier "gares nouvelles" aborde également les modalités d'exploitation des gares nouvelles. Il souligne que la FNAUT conteste la présentation assimilant Narbonne et Béziers à de grandes agglomérations comparables à Montpellier, estimant que la multiplication des gares nouvelles pourrait soulever des difficultés d'exploitation.

SNCF Réseau confirme que cet aspect sera bien intégré à l'atelier.

Un représentant de la CFDT des Pays du Grand Biterrois interroge sur la prise en compte des enjeux environnementaux liés au tunnel, notamment concernant la réduction des émissions de particules fines générées par les poids lourds. Il rappelle que ces émissions ont non seulement un impact climatique, mais aussi un effet direct sur la santé publique.

SNCF Réseau indique que ces aspects seront effectivement abordés dans l'atelier dédié, comme les impacts techniques et environnementaux des tunnels qui ne sont pas neutres notamment en termes de bilan carbone alors que leur linéaire sera plus important dans le cadre de la mixité que du voyageurs.

Un participant suggère, au regard de la dimension européenne du projet, d'encourager une coopération entre les trois territoires concernés par la création de gares nouvelles, afin de construire une vision d'ensemble plutôt que des projets isolés à l'échelle de chaque agglomération.

SNCF Réseau partage ce constat, estimant qu'une telle coordination est souhaitable compte tenu de l'ampleur et de la durée du projet. Les collectivités concernées se rencontrent déjà dans le cadre du Comité de pilotage, qui permet un partage de vision à l'échelle du projet global, tout en respectant les spécificités locales.

Un participant demande si des données récentes seront disponibles pour l'atelier sur les enjeux d'un tunnel.

SNCF Réseau précise que des références issues de tunnels déjà réalisés seront présentées. Le milieu karstique restant particulièrement complexe, l'État impose une provision pour risques de 50 % pour ce type d'ouvrage. Les études de coûts disponibles seront partagées, et les analyses environnementales se poursuivent, notamment à travers des sondages géologiques destinés à caractériser les matériaux extraits.

Un participant souhaite savoir s'il sera possible d'obtenir les informations en format numérique, avec des fichiers sources utilisables dans des logiciels SIG.

SNCF Réseau explique que, pour des raisons de sécurité et de maîtrise de la diffusion, seules des versions PDF sont disponibles sur le site internet projet. Les couches SIG ne sont communiquées qu'à certaines collectivités, dans le cadre de conventions de confidentialité.

Un représentant de la Région Occitanie propose d'élargir l'atelier sur les gares nouvelles à la question des raccordements, ou d'envisager, si nécessaire, un atelier spécifique sur ce sujet.

SNCF Réseau précise que cette thématique sera bien abordée dans le cadre du même atelier.

Une participante demande que soient également étudiés les impacts sur les gares existantes de Narbonne, Béziers et plus spécifiquement Perpignan.

SNCF Réseau confirme que les interactions entre gares nouvelles et gares de centre-ville seront bien prises en compte. La desserte finale dépendra toutefois des choix commerciaux des opérateurs ferroviaires, qui peuvent évoluer dans le temps. L'enjeu porte sur l'équilibre entre gain de temps et étendue de la zone de chalandise, qui détermine ensuite la stratégie des entreprises. À ce stade, il n'existe aucune raison commerciale de ne pas desservir Perpignan, compte tenu de la demande existante.

Un représentant du Département de l'Aude suggère de réaliser, dans le cadre de l'atelier dédié, un benchmark comparant les études et la construction de tunnels similaires.

SNCF Réseau indique que cette approche est envisageable, en recherchant des références en France et à l'étranger, notamment dans des contextes géologiques comparables au milieu karstique local.

CONCLUSION

Estelle Brasseur Brisset clôture la réunion en remerciant les participantes et participants et en donnant les perspectives à venir : les ateliers d'approfondissement en décembre et la concertation préalable en avril 2026.